

Politique environnementale

La politique environnementale de l'hôtel Crowne Plaza Geneva, établie par la direction et pour laquelle elle s'engage, a pour but une amélioration constante de nos objectifs afin de réduire la pollution, les émissions, les déchets et notre consommation énergétique et de limiter notre impact sur l'environnement. Elle s'articule autour de six axes principaux :

1. Veiller au strict respect de la réglementation applicable, des normes et des exigences en matière environnementale
2. Réduire la consommation énergétique globale de l'hôtel et l'empreinte carbone
3. Réduire la production de déchets et les recycler
4. Améliorer nos installations techniques d'un point de vue environnemental
5. Acheter des produits à faible empreinte carbonique, certifiés par un label écologique, si possible locaux, et/ou recyclés, conformément à notre politique environnementale d'achats
6. Sensibiliser, éduquer et former les employés, notre clientèle et nos fournisseurs aux questions environnementales

Nous assumons notre responsabilité en termes de respect de l'environnement et de gestion des impacts de nos activités dans l'intérêt des communautés dans lesquelles nous agissons et nous nous engageons à mesurer et gérer ces impacts et à trouver des solutions innovantes pour les réduire.

Jurgen Kreipl
Directeur Général

Patrick Nemeskeri
Directeur Technique

Fait à Genève, le 1er septembre 2020